

## Île-du-Prince-Édouard

### GOVERNEMENT DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD INITIATIVE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

<p>En octobre 2004, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a mis sur pied le Secrétariat à la démographie. Ce secrétariat relève du ministère du Développement et de la Technologie et vise à accroître la population de l'Î.-P.-É. de 1,5 % par année.</p> <p>Afin d'atteindre cet objectif, les axes stratégiques retenus sont la rétention des jeunes, plus particulièrement ceux âgés de 15 à 29 ans, le rapatriement des insulaires qui vivent à l'extérieur de la province et le positionnement de la province en tant que destination préférée pour les immigrants. Ces stratégies visent à accroître la population afin de pallier le déficit démographique, le déséquilibre du marché du travail et à enrichir la diversité culturelle insulaire.</p> <p>Parallèlement à la création de ce secrétariat, le gouvernement a donné mandat au Comité permanent de l'Assemblée législative sur les affaires communautaires et le développement économique de procéder à des consultations publiques portant sur comment attirer des immigrants à l'Î.-P.-É. Ce comité de l'Assemblée législative est présidé par Monsieur Wilfred Arsenault, député de la circonscription Évangéline-Miscouche et président de la section de la francophonie.</p> <p>Les consultations publiques ont eu lieu de janvier à octobre 2005 et le rapport final du Comité a été remis en décembre 2005. Une des sept recommandations faites par le Comité porte exclusivement sur l'immigration francophone, soit : que des stratégies en matière d'immigration soient utilisées comme outil pour appuyer les communautés francophones de la province.</p>	<p><i>Les communautés francophone et acadienne ont été placées devant un déficit en immigration durant des décennies. Pour ces communautés, l'immigration est une question essentielle présentant des incidences économiques, démographiques, sociales et culturelles. Votre Comité croit que l'immigration devrait profiter à toutes les régions de l'Île-du-Prince-Édouard, et qu'elle est importante pour préserver notre dualité linguistique. À cette fin, votre comité recommande que la province favorise les communautés francophones à l'extérieur du Canada; qu'elle facilite l'arrivée des immigrants de langue française; qu'elle améliore la capacité des communautés francophones à recevoir des arrivants et qu'elle aide à renforcer leur accueil ainsi que les infrastructures d'établissement; qu'elle trouve des moyens de recevoir les immigrants; qu'elle sensibilise la population aux bienfaits de l'immigration francophone; qu'elle facilite l'accès au marché du travail et à la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'extérieur du Canada; qu'elle cherche à améliorer l'intégration sociale et culturelle des immigrants francophones dans les communautés francophones.</i></p> <p>Par ailleurs, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard prévoit dévoiler sa stratégie provinciale en matière de démographie prochainement. Cette stratégie comprendra les éléments suivants : la recherche, la promotion du registre des emplois, un programme de mentorat pour les jeunes, la promotion du Programme des candidats de la province, l'emphase sur la rétention des jeunes, l'adaptation au changement au moyen de sessions d'information au sujet de l'immigration et la sensibilisation au sein des communautés.</p>
---	---